

Bertrand Mesure
Martine Dupré-Félix
Co-sécrétaires départementaux

Trappes, le 30 mars 2023

Objet : remplacements et fonctionnement à venir de la brigade de remplacement

Madame la Direction Académique des Services de l'Education Nationale.

Après une semaine marquée par des ordres et des contre ordre de mission multiples pour nos collègues TR, nous apprenons que les pondérations sont à nouveau annulées.

Comme nous vous l'avons déjà écrit récemment, vous bafouez à nouveau les droits des personnels inscrits dans la circulaire d'avril 2014.

En réalité, vous n'avez plus les moyens d'assurer le remplacement des collègues sur l'ensemble du territoire et en fonction des différents types de remplacement.

Plus inquiétant encore, la circulaire du mouvement laisse place à l'inquiétude généralisée sur la question du remplacement. En effet, l'annonce de la fin de la brigade de formation nous fait craindre une nouvelle atteinte aux droits des personnels : le droit à la formation continue.

Nous vous demandons donc audience afin de comprendre votre schéma de gestion du remplacement dans le département.

Nous aimerais à cette occasion pouvoir vérifier l'équité de traitement des situations par un mémoire élaboré par vos services sur la question des remplacements.

Nous aimerions donc connaître :

- le nombre de postes affectés à la brigade de remplaçants
- le nombre d'arrêts de travail pour maladie et son évolution dans le temps
- le taux de remplacement dans chaque circonscription
- le taux de remplacement effectif pour les journées de formation
- le taux de remplacement dans les classes dédoublées
- le taux de remplacement sur les journées de pondération
- le taux de remplacement des arrêts malades.
- le taux de remplacement pour des événements familiaux (congé maternité, enfants malades, autorisation d'absences).
- le taux de remplacement pour activité syndicale

Dans l'attente de cette rencontre lors de laquelle nous pourrons échanger à partir d'éléments tangibles,

Soyez assuréz, Madame la Direction Académique des Services de l'Education Nationale, de notre plus parfait attachement au service public de l'Education Nationale.

Pour la FSU-SNUipp 78
B. MESURE et M. DUPRE-FELIX